Mali-Algérie : Abdoulaye Maïga annonce une prochaine visite officielle d'Assimi Goïta à Alger

MALI
2005
L'information est l'oxygène des temps modernes VENDREDI 28 Août 2026
Malikilé
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Immigration : l'Occident veut les bras de l'Afrique, mais refuse ses visages



Rapprochement Mali-Algérie : Yeah Samaké salue une étape décisive vers la normalisation



Mme Sy Kadiatou Sow : Une pionnière au leadership politique affirmé

Sommaire







UNE / Immigration : l'Occident veut les bras de l'Afrique, mais refuse ses visages **P 04**

BRÈVES /
- Mme Sy Kadiatou Sow : Une pionnière au leadership politique affirmé **P 19**
- Intelligence artificielle : L'UNU, SOAS et l'ICEED créent un hub consacré au développement durable **P 19**
- Soudan du Sud : Deux Casques bleus tués dans une embuscade à Jonglei **P 20**
- AES : Le Parlement confédéral franchit une nouvelle étape dans sa mise en place **P 21**

ACTUALITÉ /
- COP17 à Oulan-Bator : Le Mali plaide pour une meilleure prise en compte des pays sans littoral **P 23**
- Douanes maliennes : Cheickna Amala Diallo galvanise ses hommes après une mobilisation record **P 25**

POLITIQUE /
- Rapprochement Mali–Algérie : Yeah Samaké salue une étape décisive vers la normalisation **P 27**
- Mali–Algérie : Abdoulaye Maïga annonce une prochaine visite officielle d'Assimi Goïta à Alger **P 29**

CULTURE & SOCIETÉ /
- Promotion du patrimoine soninké : FAABANKAN JIKKE prépare un congrès international à Bamako **P 32**

INTERNATIONAL /
- Sénégal : Le PASTEF exige le respect du calendrier des élections locales **P 34**
- YALI Skills Lab : De l'idée à l'entreprise, des jeunes outillés pour réussir **P 35**

SPORT /
- Tournoi U17 féminin : Les Amazones de la Commune V réussissent leur entrée **P 37**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur [002] Immeuble Baye Niass – Faladié Bamako – Mali
Email : ampikle@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Kelta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissako

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

À la clôture de l'exercice 2025, **le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA**, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA

M. Yéhia Ag Mohamed ALI

Immigration : l'Occident veut les bras de l'Afrique, mais refuse ses visages

De Washington à Lampedusa, de Johannesburg à Tunis, la question migratoire révèle une même contradiction : les sociétés veulent contrôler leurs frontières, mais leurs économies ont besoin de travailleurs, de talents et de jeunesse. La réponse n'est ni le laisser-faire ni la chasse à l'étranger : c'est une immigration organisée, consentie et gouvernée.

Par Dr Hamed Sow

Ce ne sont plus des colères périphériques. Ce ne sont plus seulement des votes de protestation appelés à se dissiper avec le retour de la croissance. Les droites radicales et nationalistes se sont installées au centre du jeu politique occidental. Elles gouvernent en Italie, dominent une part croissante du débat public en France, progressent en Allemagne, et, au Royaume-Uni, Reform UK s'est imposé comme un concurrent durable du Parti travailliste et du Parti conservateur. Aux États-Unis, Donald Trump est allé plus loin : il a fait de la lutte contre l'immigration, régulière ou irrégulière selon les dispositifs, un projet d'État et un instrument de redéfinition de la puissance américaine.

Les formations ne sont ni identiques ni interchangeables. Le Rassemblement national français, l'AfD allemande, les Fratelli d'Italia, Chega au Portugal, Reform UK et le mouvement trumpiste viennent d'histoires différentes. Mais ils parlent une langue commune : priorité nationale, restauration des frontières, dénonciation des élites, méfiance envers les institutions supranationales et promesse de protéger une identité nationale que la mondialisation aurait rendue vulnérable.

Il serait pourtant trop facile de répondre à cette poussée par une condamnation morale. Traiter des millions d'électeurs de racistes ou d'ignorants ne fait pas disparaître les raisons de leur vote. La xénophobie existe et doit être nommée. Mais elle prospère aussi sur des désordres réels, des politiques mal conçues, une intégration insuffisante et le sentiment, parfois fondé, que les gouvernements ne maîtrisent plus les transformations qu'ils demandent à leurs sociétés d'accepter. Pour combattre efficacement l'extrême droite, il faut donc défendre simultanément deux principes que le débat oppose à tort : le droit d'un État à gouverner ses frontières et l'obligation de traiter l'étranger comme un être humain.

L'immigration, réceptacle de toutes les colères

La poussée nationaliste se nourrit d'un triple sentiment d'abandon. Abandon économique, lorsque les classes populaires voient disparaître les emplois stables, les services publics et la perspective d'un avenir meilleur pour leurs enfants. Abandon territorial, lorsque certaines villes et certaines régions se vivent comme les perdantes de la mondialisation. Abandon culturel, enfin, lorsque les transformations démographiques et sociales semblent trop rapides pour être discutées, comprises et maîtrisées.

L'immigration devient alors le point de condensation de toutes les inquiétudes. Le logement manque ? Le nouvel arrivant est montré du doigt plutôt que des décennies de sous-investissement. L'hôpital est saturé ? On accuse l'étranger en oubliant parfois que celui qui soigne, nettoie les chambres, conduit l'ambulance ou entretient les bâtiments est lui-même immigré. L'école peine à intégrer des enfants de langues et de cultures différentes ? Le débat se transforme en procès de civilisations, alors qu'il devrait aussi porter sur les moyens de l'école, la ségrégation urbaine et l'efficacité des politiques d'intégration.

Il faut cependant reconnaître ce que les partis progressistes ont trop souvent refusé d'admettre : une immigration mal gouvernée produit des tensions réelles. Des arrivées rapides et concentrées

pèsent sur le logement, l'école, la santé et les budgets locaux. Des normes culturelles peuvent entrer en conflit. L'irrégularité entretient le travail clandestin et les réseaux criminels. L'insécurité ne doit ni être grossie pour fabriquer un ennemi, ni balayée d'un revers de main. Aucun peuple n'accepte durablement une politique migratoire qu'il croit subir. Mais aucune démocratie ne reste fidèle à elle-même si elle transforme l'étranger en être humain de seconde catégorie.

Le choix n'est pas entre l'ouverture sans règle et la fermeture sans humanité. Le vrai choix est entre une immigration subie et une immigration gouvernée.

Trump : la frontière devenue projet d'État

La deuxième administration Trump mérite une attention particulière parce qu'elle constitue aujourd'hui le laboratoire le plus avancé d'une politique de fermeture. Il faut d'abord reconnaître son résultat le plus visible : les franchissements irréguliers de la frontière avec le Mexique ont chuté à des niveaux historiquement bas. C'est politiquement puissant, parce que l'administration peut dire à une opinion lassée des images de chaos frontalier : « l'État a repris le contrôle ». Refuser de voir ce résultat serait une erreur d'analyse.

Mais le dispositif ne s'arrête plus à la frontière. L'objectif affiché est celui d'expulsions à très grande échelle. Les arrestations de personnes sans condamnation pénale se sont fortement multipliées. Des statuts de protection ont été remis en cause, les révocations de visas ont pris une ampleur inédite et, le 26 août 2026, le Département d'État a même annoncé une pause mondiale des rendez-vous pour les visas d'immigration afin de renforcer les procédures de contrôle. Quelques jours auparavant, un juge fédéral avait annulé une suspension visant les ressortissants de 75 pays, estimant que l'administration avait outrepassé ses pouvoirs. La frontière physique devient ainsi une frontière administrative qui s'étend jusqu'aux universités, aux consulats, aux entreprises et aux familles.

Le durcissement répond à une demande réelle de maîtrise des frontières, y compris chez des électeurs qui ne se reconnaissent pas dans le trumpisme. Mais il rencontre désormais sa propre limite politique : en avril 2026, 52 % des Américains interrogés par le Pew Research Center estimaient que l'administration allait « trop loin » dans les expulsions. Une enquête d'Ipsos publiée le même mois montrait également qu'une majorité d'Américains était moins disposée à soutenir un candidat épousant la ligne d'expulsions de Trump. Autrement dit, la fermeté frontalière peut être populaire ; la brutalité généralisée l'est beaucoup moins.

Surtout, une politique conçue comme démonstration de force commence à produire des coûts économiques. En juillet 2026, la population active américaine avait reculé d'environ 1,3 million de personnes depuis le retour de Do-



Donald Trump devant le mur de la « honte »

nald Trump à la Maison-Blanche, sous l'effet combiné du vieillissement et de la contraction de l'immigration. Une étude de la Réserve fédérale de San Francisco a établi un lien entre la baisse des arrivées de travailleurs sans statut régulier et le ralentissement de la création d'emplois, notamment dans la construction résidentielle et l'industrie. Le paradoxe est frappant : réduire la demande de logement en réduisant l'immigration peut sembler logique ; mais réduire simultanément la main-d'œuvre qui construit les logements peut aggraver l'insuffisance de l'offre.

L'université américaine paie elle aussi le prix de l'incertitude. Les étudiants internationaux représentaient plus d'un million d'inscrits et des dizaines de milliards de dollars de dépenses et de recettes pour les établissements, tout en alimentant la recherche et les entreprises technologiques. Les restrictions de visas, les révocations, les contrôles renforcés et l'instabilité réglementaire ont déjà poussé certains candidats vers le Royaume-Uni, le Canada, l'Europe ou l'Asie. Dans le tourisme, le World Travel & Tourism Council estimait en 2025 que les dépenses des visiteurs étrangers aux États-Unis pourraient reculer de 7 %, soit environ 12,5 milliards de dollars, en raison notamment du dollar fort, mais aussi des inquiétudes politiques et des conditions d'entrée. Tous ces effets ne sont pas imputables à la seule politique migratoire. Ils montrent néanmoins qu'une frontière plus dure peut finir par fermer la porte à ceux que l'économie voulait précisément attirer.

Il existe enfin un coût moins immédiatement comptable : celui de l'image. En juin 2026, une enquête du Pew Research Center conduite dans 36 pays donnait une médiane de 37 % d'opinions favorables envers les États-Unis, contre 57 % d'opinions défavorables. L'image américaine a reculé dans plusieurs pays, y compris au Nigeria et en Afrique du Sud. Là encore, la politique migratoire n'explique pas à elle seule cette détérioration : les choix diplomatiques, commerciaux et stratégiques pèsent également. Mais les raids, les expulsions spectaculaires, les visas retirés et la crainte d'être refoulé à l'arrivée alimentent l'idée d'une Amérique moins ouverte. Or la capacité d'un pays à attirer les meilleurs étudiants, chercheurs, entrepreneurs et touristes est une composante de sa puissance. À force de vouloir montrer que l'Amérique n'est plus une terre d'accès facile, Washington risque de faire croire qu'elle n'est plus une terre d'opportunités.

L'Afrique ne peut pas devenir la « poubelle migratoire » des États-Unis

Il est un aspect de la politique Trump qui devrait provoquer en Afrique un débat beaucoup plus vigoureux : la multiplication des accords permettant aux États-Unis d'expulser des personnes vers des pays tiers avec lesquels elles n'ont parfois aucun lien. Le mot « poubelle » est volontairement rude. Il ne vise ni les peuples africains ni les personnes expulsées. Il vise un mécanisme politique : celui par lequel certains gouvernements acceptent que leur territoire serve de sas de relégation à une puissance qui ne veut plus garder sur son sol des étrangers qu'elle ne peut ou ne veut renvoyer directement dans leur pays d'origine.

Le Liberia a ainsi accepté en août 2026 de recevoir jusqu'à 1 200 personnes expulsées de pays tiers sur une période d'un an. Le gouvernement libérien affirme qu'elles seront traitées comme des « invités », qu'elles pourront demander l'asile ou repartir, et qu'il ne s'agit pas d'un marchandage. Il doit néanmoins recevoir 5 millions de dollars d'appui américain pour la gestion migratoire. Les premiers arrivants étaient notamment originaires d'Amérique latine. Cinq personnes qui ont refusé de débarquer à Monrovia ont ensuite été transportées en Guinée équatoriale, où des migrants expulsés étaient déjà détenus dans un hôtel reconverti.

Le cas de l'Eswatini est plus explicite encore : le gouvernement a reconnu avoir reçu 5,1 millions de dollars dans le cadre d'un accord prévoyant l'accueil de jusqu'à 160 ressortissants de pays tiers. D'autres accords ou opérations impliquant des pays africains ont été rapportés avec le Ghana, la Sierra Leone, le Rwanda, le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale. Les modalités ne sont pas toujours publiques, ce qui rend précisément le débat nécessaire.

Un État africain peut légitimement participer à un programme humanitaire de réinstallation ou accueillir volontairement des réfugiés. Mais un programme digne de ce nom suppose le consentement des personnes, la transparence des accords, des garanties juridiques, la liberté de circulation, l'accès à l'asile et un contrôle indépendant. Recevoir, contre assistance financière ou avantage diplomatique, des personnes sans lien avec le pays pour les garder à distance des États-Unis relève d'une autre logique : l'externalisation de la contrainte.

L'Afrique ne peut dénoncer le mépris dont ses migrants sont victimes ailleurs et, dans le même temps, louer son territoire comme zone de relégation pour les expulsés des autres.

Il y a surtout une question de souveraineté et de dignité. Pourquoi un Libérien, un Ghanéen ou un Swazi devrait-il accepter que son pays prenne en charge les conséquences d'une politique migratoire décidée à Washington ? Pourquoi des États déjà confrontés au chômage, au logement, à la pression sur les services publics et à leurs propres mouvements de population accepteraient-ils d'importer une fonction de détention ou de transit qui ne répond à aucun besoin national clairement défini ? Le problème n'est pas d'aider des êtres humains en difficulté. Le problème est de vendre, même indirectement, de l'espace géographique et de la capacité administrative pour résoudre le problème politique d'un autre pays.



Migrants en embarcation de fortune en Méditerranée

L'« invasion africaine » que les chiffres ne racontent pas

Vu d'Europe, quelques images finissent par tenir lieu de réalité : embarcations surchargées en Méditerranée, arrivées à Lampedusa, campements aux portes des grandes villes, affrontements autour des centres d'accueil. Ces drames existent. Ils sont humainement insoutenables et politiquement déstabilisateurs. Mais ils ne décrivent pas à eux seuls la géographie des migrations africaines.

Le Rapport mondial sur les migrations 2026 de l'Organisation internationale pour les migrations estime à environ 45,8 millions le nombre de migrants internationaux originaires d'Afrique, dont près de 25 millions vivent dans un autre pays africain. Autrement dit, la migration africaine demeure d'abord intra-africaine. Le Malien se rend en Côte d'Ivoire ou au Sénégal, le Burkinabè au Ghana, le Zimbabwéen en Afrique du Sud, le Soudanais au Tchad ou en Égypte. La majorité du mouvement n'est pas orientée vers l'Europe.

Dans l'Union européenne, 46,7 millions de résidents étaient nés hors de l'Union au 1er janvier 2025, soit 10,4 % de la population. Ce chiffre englobe toutes les origines, toutes les situations juridiques et toutes les générations d'arrivée. Il décrit une transformation réelle des sociétés européennes ; il ne décrit pas une « submersion » africaine. Entre le déni du changement et le récit de l'invasion, il existe une différence essentielle :

celle qui sépare une donnée démographique d'une arme politique.

Le mot « invasion » opère une simplification redoutable. Il efface les individus, leurs qualifications, leurs histoires et leurs raisons de partir. Il confond le réfugié, l'étudiant, le médecin recruté légalement, le travailleur saisonnier, le conjoint, le clandestin, le mineur isolé et le criminel. Dès que tous deviennent une masse, il n'est plus nécessaire de penser : il suffit d'avoir peur. Or les frontières trop fermées ne suppriment pas la mobilité ; elles la livrent aux passeurs. Les voies légales insuffisantes ne font pas disparaître la demande de travail ; elles alimentent l'emploi clandestin. Le chaos dont se nourrit l'extrême droite est parfois produit par les politiques censées le combattre.

La xénophobie n'est pas une spécialité occidentale

L'Afrique commettrait pourtant une grave erreur morale et politique si elle réduisait la xénophobie à un vice de l'Occident. La peur de l'étranger prospère partout où l'emploi manque, où les services publics sont défaillants, où la politique cherche des boucs émissaires et où la différence devient une explication commode à des échecs collectifs. Elle ne connaît ni couleur de peau ni frontière civilisationnelle.

L'Afrique du Sud en offre aujourd'hui l'illustration la plus douloureuse. En 2026, de nouvelles violences et mobilisations anti-immigrés ont visé des ressortissants africains, y compris des personnes installées légalement depuis des années. Le Ghana, le Nigeria, le Malawi et le Mozambique ont organisé ou annoncé le rapatriement de certains de leurs citoyens. Les faits sont d'autant plus saisissants que les migrants ne représentent qu'environ 4,1 % de la population sud-africaine, une proportion bien inférieure à celle observée au Royaume-Uni. La thèse d'un pays « envahi » résiste donc mal aux chiffres.

La comparaison est politiquement inconfortable, mais elle doit être faite. Dans la pratique, un Ghanéen ou un Nigérian en situation régulière peut aujourd'hui disposer à Londres de recours juridiques et de protections institutionnelles plus effectifs que ce que certains ressortissants africains vivent à Durban ou Johannesburg. Cela ne signifie pas que le Royaume-Uni serait exempt de racisme, ni que le droit sud-africain ignorerait les droits fondamentaux : la Constitution sud-africaine est, sur le papier, particulièrement protectrice. Cela signifie simplement que l'effectivité d'un droit compte autant que son inscription dans un texte. Un droit que la rue, la peur ou l'inaction des autorités empêchent d'exercer cesse d'être un droit vécu.

La Tunisie pose un autre problème. Human Rights Watch décrit depuis plusieurs années des arrestations arbitraires, des expulsions collectives vers les frontières algérienne et libyenne, des mauvais traitements, des violences et une rhétorique hostile aux Africains subsahariens. Le pays ne dispose toujours pas d'un système national d'asile opérationnel, et les procédures du HCR y sont suspendues depuis 2024. Dans ces conditions, un Malien ou un Sénégalais en situation régulière peut bénéficier en France de garanties de recours et



Manifestation contre la xénophobie à Johannesburg

de protection plus effectives que celles dont dispose aujourd'hui un migrant subsaharien en Tunisie. Là encore, ce constat ne blanchit aucune discrimination européenne ; il oblige simplement l'Afrique à regarder ses propres contradictions.

Nous devons donc abandonner une indignation sélective. Il n'est pas cohérent de dénoncer les discriminations contre les Africains à Paris, Rome ou Washington et de rester silencieux lorsqu'un Mozambicain est chassé en Afrique du Sud ou lorsqu'un Ivoirien, un Guinéen ou un Malien est traité comme une menace en Afrique du Nord. La dignité n'a pas de passeport. Le panafricanisme perd tout sens si la libre circulation des marchandises progresse plus vite que la sécurité des Africains eux-mêmes à l'intérieur du continent.

Le grand paradoxe : fermer les frontières d'un continent qui vieillit

Le débat européen repose sur une contradiction que les slogans ne pourront pas abolir : l'Europe vieillit. Au début de 2025, 22 % de la population de l'Union européenne avait 65 ans ou plus et l'âge médian approchait 45 ans. Le Centre commun de recherche de la Commission européenne estime que, si les taux de participation au marché du travail restaient inchangés, la population active de l'Union pourrait diminuer d'environ 42,8 millions de personnes d'ici à 2070.

Ces chiffres ne signifient pas que l'immigration résoudra, à elle seule, la crise démographique. Les Européens devront aussi accroître l'emploi des femmes et des seniors, adapter l'âge de la retraite, investir dans la productivité, la formation, l'automatisation et les politiques familiales. Mais ils signifient qu'une fermeture totale aurait un coût considérable. Qui travaillera dans les hôpitaux, les transports, la construction, l'agriculture, l'hôtellerie, les services à la personne et certains métiers industriels ? Qui financera les systèmes sociaux lorsque le nombre de retraités augmentera plus vite que celui des actifs ?



Un médecin africain dans une clinique aux Etats-Unis



Un médecin africain dans une clinique aux Etats-Unis

La réponse des gouvernements européens révèle cet embarras. D'un côté, l'Union renforce le filtrage, les procédures aux frontières et les mécanismes de retour. De l'autre, elle crée un « réservoir européen de talents » pour recruter hors d'Europe dans les métiers en pénurie. La même Europe ferme une porte et ouvre un guichet. Elle durcit l'asile tout en recherchant des ingénieurs, des infirmiers, des techniciens, des ouvriers qualifiés et des travailleurs saisonniers. Cette sélection n'est pas illégitime : un État souverain a le droit de définir le nombre et le profil des personnes qu'il accueille. Mais il doit assumer clairement cette politique au lieu de présenter tout étranger comme une menace le soir et de rechercher sa compétence le matin.

Ce que l'immigration organisée et consentie apporte réellement

Il faut sortir de la caricature qui oppose ceux qui verraient dans toute immigration une richesse à ceux qui y verraient nécessairement un coût. L'immigration peut être économiquement utile, socialement soutenable et politiquement légitime à une condition : qu'elle soit organisée et consentie. Consentir ne veut pas dire demander l'autorisation à chaque citoyen pour chaque visa. Cela signifie qu'une majorité démocratique connaît les règles, que les volumes sont discutés, que les collectivités disposent des moyens d'accueil, que les besoins du marché du travail sont identifiés et que les obligations d'intégration sont explicites.

Le premier bénéfice est démographique et productif. Une immigration de travail, orientée vers des pénuries identifiées, augmente la population en âge de travailler et permet de maintenir des activités que le marché national ne parvient plus à pourvoir. Elle ne doit pas servir à comprimer les salaires ou à dispenser les entreprises de former les nationaux. Elle doit compléter l'effort interne, non s'y substituer. Mais prétendre qu'un pays vieillissant peut fermer totalement ses frontières sans conséquence sur son offre de travail relève de la fiction.

Le deuxième bénéfice est fiscal. Les données comparatives de l'OCDE montrent que, dans les pays étudiés, les immigrés versent davantage d'impôts et de cotisations que les gouvernements ne dépensent directement pour leur protection sociale, leur santé et leur éducation ; l'impact fiscal total demeure généralement modeste et dépend fortement du taux d'emploi, de l'âge, des salaires et de la qualité de l'intégration. La conclusion importante n'est donc pas que « l'immigré rapporte toujours ». Elle est que l'intégration au marché du travail est un investissement public à rendement élevé.

Le troisième bénéfice est l'innovation. Les universités américaines, les hôpitaux britanniques, les laboratoires français, les entreprises technologiques allemandes ou canadiennes ne recrutent pas des étrangers par philanthropie. Ils les recrutent parce qu'ils apportent des compétences, des réseaux, des langues, de la capacité entrepreneuriale et un accès à d'autres marchés. Les diasporas facilitent le commerce et l'investissement avec les pays d'origine. Elles peuvent aussi accélérer les transferts de technologie et de savoir lorsque les politiques de retour, de double affectation ou de coopération scientifique sont bien conçues.

Le quatrième bénéfice est précisément politique : des voies légales et prévisibles réduisent le marché des passeurs. Lorsqu'un jeune sait qu'un visa de travail existe, qu'une qualification peut être reconnue, qu'un contrat peut être signé avant le départ et qu'un programme de migration circulaire lui permet de revenir sans perdre tous ses droits, la traversée clandestine devient moins attractive. L'immigration régulière ne supprimera jamais totalement l'irrégularité ; elle en réduit cependant une partie des incitations et permet à l'État de savoir qui entre, pourquoi, pour combien de temps et avec quelles obligations.

Une immigration organisée n'est pas une abdication de souveraineté. C'est, au contraire, la souveraineté exercée.

Cette politique suppose un contrat clair. Le pays d'accueil doit offrir la sécurité juridique, l'égalité devant la loi et l'accès aux droits fondamentaux. Le nouvel arrivant doit respecter les lois, apprendre la langue lorsque cela est nécessaire, accepter les règles civiques communes et s'insérer dans la vie économique. Les employeurs qui exploitent le travail clandestin doivent être lourdement sanctionnés. Les demandes d'asile doivent être instruites rapidement. Les personnes qui n'ont pas droit à la protection doivent pouvoir être reconduites humainement après épuisement des recours. Enfin, l'État doit éviter la concentration excessive des arrivées sur les mêmes quartiers et financer réellement le logement, l'école et les services locaux. C'est ainsi que l'on transforme la migration d'un sujet de peur en politique publique.

L'extrême droite pose de vraies questions et apporte de fausses réponses

Les droites radicales gagnent parce qu'elles osent prononcer des questions que d'autres ont abandonnées : combien de personnes un pays peut-il accueillir ? Selon quelles règles ? Avec quelles obligations d'intégration ? Que faire lorsque la demande d'asile est rejetée ? Comment préserver la cohésion nationale ? Ces questions sont légitimes. Les abandonner à l'extrême droite est une faute politique.

Mais la « remigration », la préférence nationale généralisée, la suspicion fondée sur l'origine ou la religion et la réduction des droits sociaux ne constituent pas une politique migratoire. Elles créent une hiérarchie entre les êtres humains et finissent par fragiliser l'État de droit lui-même. Une fois admis qu'un citoyen ou un résident vaut moins en raison de son origine, la frontière de l'exclusion ne cesse de se déplacer.

Ces réponses sont également éco-

nomiquement trompeuses. Expulser massivement des travailleurs déjà intégrés désorganise les secteurs qui les emploient. Fermer les voies régulières renforce le recrutement clandestin. Refuser tout apport de populations jeunes n'arrête pas le vieillissement. Et transformer chaque difficulté sociale en conflit identitaire détourne l'attention des véritables choix : réindustrialisation, logement, école, productivité, politique familiale, sécurité, efficacité de l'État et partage de la richesse.

La leçon américaine est ici importante. Donald Trump a démontré qu'un État peut réduire brutalement les franchissements irréguliers lorsqu'il mobilise des moyens considérables et accepte un niveau élevé de contrainte. Mais l'expérience montre aussi que la frontière ne peut pas devenir l'unique politique économique, démographique et identitaire d'un pays. Lorsque la logique de contrôle déborde sur les étudiants, les chercheurs, les touristes, les travailleurs indispensables et des familles intégrées depuis longtemps, la victoire politique de court terme peut devenir un coût national de long terme.

L'Afrique doit cesser d'être l'objet du débat des autres

Face à cette évolution, l'Afrique ne peut se contenter de dénoncer le racisme occidental. La dénonciation est parfois nécessaire, mais elle ne constitue pas une stratégie. Notre continent doit sortir de la posture où d'autres décident qui peut partir, qui doit revenir, quelles compétences peuvent être prélevées et, désormais, quels expulsés peuvent être déposés sur son territoire.

La première responsabilité africaine est de rendre possible le droit de rester. On ne retient pas une jeunesse par des discours patriotiques lorsqu'elle ne voit ni emploi, ni sécurité, ni justice, ni possibilité d'accomplissement. Les candidats au départ ne fuient pas toujours la pauvreté absolue ; ils fuient souvent l'absence d'horizon. Créer des emplois productifs, améliorer l'enseignement, développer la formation professionnelle, sécuriser les territoires, faciliter l'entrepreneuriat et rendre l'État plus équitable sont les politiques migratoires les plus durables.

La deuxième responsabilité est d'organiser le droit de circuler. L'objectif ne doit pas être d'exiger l'ouverture indifférenciée des frontières européennes, mais de négocier des voies régulières, prévisibles et réciproques : accords de mobilité professionnelle, visas de recherche d'emploi, reconnaissance des diplômes, formation cofinancée, migration circulaire, portabilité des droits sociaux et garanties contre l'exploitation. Une frontière organisée protège mieux qu'une frontière théâtralisée.

La troisième responsabilité est de protéger le capital humain africain. Lorsque l'Europe recrute un médecin, un ingénieur ou un infirmier formé sur fonds publics africains, le bénéfice est immédiat pour le pays d'accueil tandis que le coût de formation reste supporté par le pays d'origine. Il ne s'agit pas d'emprisonner les talents. Il faut négocier des mécanismes de co-investissement dans les universités et les écoles professionnelles, des programmes de retour, des doubles affectations, des réseaux d'expertise à distance et des recrutements qui n'assèchent pas les secteurs vitaux. La mobilité doit créer de la valeur des deux côtés.

La quatrième responsabilité est intérieure : protéger l'étranger africain en Afrique. La CEDEAO, la ZLECAf et l'Union africaine perdent leur crédibilité si l'intégration reste un discours réservé aux sommets pendant que les citoyens sont humiliés aux frontières, rackettés sur les routes, privés de travail ou chassés de quartiers au motif de leur nationalité. Le continent ne peut réclamer le respect de ses diasporas à l'étranger sans garantir, chez lui, un minimum de sécurité et de dignité à ses propres migrants.

Enfin, les gouvernements africains doivent refuser de devenir les sous-traitants complaisants des politiques de relégation des grandes puissances. Coopérer contre les passeurs, accepter le retour de ses propres ressortissants après une procédure régulière, participer à des mécanismes de réinstallation réellement humanitaires : oui. Recevoir dans l'opacité des personnes sans lien avec le pays, uniquement parce qu'un État riche

veut les éloigner de son territoire : non. L'Afrique a besoin d'investissements, de partenariats et de mobilité légale, pas d'un nouveau marché où sa faiblesse budgétaire servirait à monnayer sa géographie.

Ni angélisme ni forteresse : un pacte d'intérêts

L'immigration ne disparaîtra pas. Les écarts de revenus, les conflits, le changement climatique, les réseaux familiaux, la demande de main-d'œuvre et l'aspiration universelle à une vie meilleure continueront de déplacer des hommes et des femmes. La vraie question n'est donc pas de savoir s'il y aura encore des migrations, mais qui les organisera : les États ou les passeurs, le droit ou la peur, l'économie réelle ou les slogans électoraux.

L'Occident doit pouvoir maîtriser ses frontières, décider rapidement qui a droit à la protection et organiser le retour de ceux qui n'y ont pas droit, dans le respect de la dignité humaine. Il doit, en parallèle, ouvrir des voies de travail proportionnées à ses besoins, investir dans l'intégration et combattre les discriminations sans faiblesse. Les pays d'accueil ont le droit d'exiger des devoirs ; ils n'ont pas le droit d'inventer une humanité à deux vitesses.

L'Afrique, de son côté, doit offrir davantage d'avenir chez elle, favoriser la mobilité à l'intérieur du continent, défendre ses ressortissants à l'étranger et négocier collectivement avec les grands pays d'accueil. Cinquante-quatre États dispersés disposent d'un faible pouvoir de négociation ; un continent capable d'identifier ses besoins, ses compétences disponibles et ses lignes rouges peut imposer une relation plus équilibrée.

La progression de l'extrême droite est donc un avertissement adressé à toutes les démocraties : lorsqu'elles cessent de gouverner les transformations, la peur les gouverne. Elle est aussi un avertissement adressé à l'Afrique : nous ne pouvons réclamer la fraternité en Europe tout en tolérant la xénophobie à Johannesburg ou à Tunis ; nous ne pouvons dénoncer les expulsions humiliantes et accepter silencieusement que certains de nos États deviennent les dépotoirs administratifs de Washington.

L'enjeu n'est ni d'ouvrir toutes les frontières ni de les fermer toutes. Il est de remplacer le chaos par la règle, la clandestinité par des voies légales, l'exploitation par le contrat et la charité par un partenariat d'intérêts. L'Occident pourra dresser des murs : il ne rajeunira pas derrière eux. L'Amérique pourra multiplier les expulsions : elle s'affaiblira si les meilleurs étudiants, chercheurs, entrepreneurs et visiteurs commencent à regarder ailleurs. Et l'Afrique ne retiendra pas sa jeunesse par des discours si elle ne lui construit pas un avenir.

Le jour où les pays d'origine et les pays d'accueil accepteront cette double vérité, l'immigration cessera peut-être d'être le carburant privilégié de la peur. L'Occident comprendra alors qu'il ne peut pas demander les bras de l'Afrique tout en refusant ses visages. Et l'Afrique comprendra qu'elle ne peut défendre la dignité de ses enfants à l'étranger qu'en la garantissant aussi, sans hypocrisie, à tous ceux qui circulent sur son propre sol.

L'immigration malienne : un modèle ?

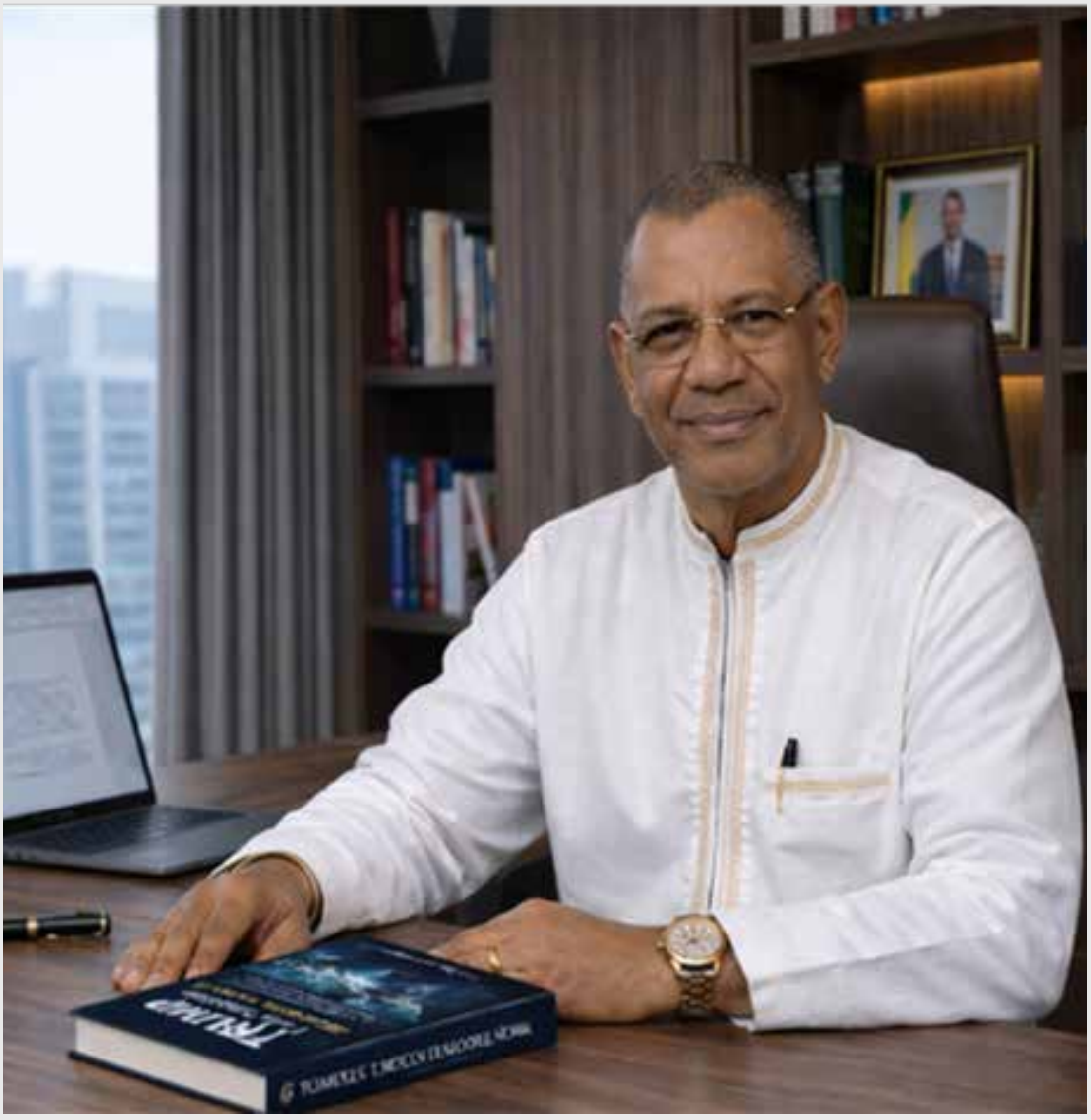
Les autorités maliennes évaluent à environ 6 millions le nombre de Maliens et membres de la diaspora vivant à l'extérieur, tandis que les statistiques internationales de l'ONU, fondées sur une définition plus restrictive, recensent 1,29 million de personnes nées au Mali vivant à l'étranger en 2024. L'émigration malienne est avant tout africaine : plus de 403 000 personnes nées au Mali vivent en Côte d'Ivoire, première destination, contre environ 120 000 en France. Le nombre de Maliens en situation irrégulière demeure, lui, impossible à établir avec fiabilité : la France a enregistré 3 125 interpellations de ressortissants maliens en situation irrégulière en 2024, ce qui ne constitue pas un recensement des sans-papiers. Sans-papiers, mais pas délinquants. Le nombre de Maliens concernés par la délinquance est insignifiant. Nos compatriotes sont dans leur quasi-majorité des travailleurs honnêtes et respectables.

La diaspora malienne représente une ressource économique majeure : les transferts vers leur pays ont atteint environ 1,07 milliard de

dollars en 2024, soit 4 % du PIB ; la seule région de Kayes reçoit près de 100 milliards de FCFA par an. À ces transferts familiaux s'ajoutent les investissements de la diaspora dans le logement, le commerce, les entreprises et les infrastructures sociales

Le Rassemblement national est désormais aux portes du pouvoir en France, signe d'un durcissement profond et durable du débat politique sur l'immigration. Dans le même temps, la Côte d'Ivoire, qui accueille depuis des décennies l'une des plus importantes communautés maliennes à l'étranger, rappelle combien la mobilité régionale demeure vitale pour notre pays. Mais aucune situation n'est définitivement acquise : les alternances politiques, les crises économiques ou les poussées xénophobes peuvent, demain, remettre en cause des équilibres que l'on croyait établis.

Ces évolutions devraient servir d'avertissement au Mali, comme aux autres grands pays africains d'émigration. Nous ne pouvons plus nous contenter de regarder partir nos ressortissants, de compter leurs transferts de fonds et d'intervenir lorsqu'une crise éclate. Il nous faut une véritable politique nationale de la mobilité et de la diaspora : connaître nos communautés à l'étranger, défendre leurs droits, négocier des accords de travail et de séjour avec les pays d'accueil, organiser la migration légale, mobiliser l'épargne et les compétences de la diaspora et, surtout, créer au pays les conditions qui rendent le départ moins contraint. L'émigration ne doit plus être subie par l'Afrique. Elle doit être pensée, négociée et gouvernée.



Dr. Hamed Sow : expert international

Formation
Diplômé de l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires de Saclay (France)
Docteur en économie de la production – Université Paris IX-Dauphine (France) – Mention Très Bien
Fonctions exercées :
Directeur Général du CDE (Centre de Développement de l'Entreprise - Bruxelles), institution chargée de la promotion du secteur privé dans les 77 pays, dans le cadre de la Convention de Cotonou

- Yeah Samake

VIOLATION DE LA LOI FONDAMENTALE DU #MALI:

La constitution du 22 juillet 2023 Article 6 : Toute personne faisant l'objet d'une mesure

privative de liberté a le droit de se faire examiner par un médecin de son choix.

Nul ne peut être détenu pendant une durée supérieure à quarante-huit (48) heures que par décision motivée d'un magistrat de l'ordre judiciaire.

Nul ne peut être détenu dans un établissement pénitentiaire que sur mandat délivré par un magistrat de l'ordre judiciaire.



- Mohamed Ag Mohamed Aguissa

LA JEUNESSE MALIENNE EN PREMIÈRE LIGNE POUR LA SOUVERAINETÉ DE L'AES : un tournant historique au palais des Pionniers

Ce 26 Août 2026, le Palais des Pionniers a été le théâtre des grands enjeux géopolitiques de l'heure. La jeunesse malienne s'est massivement mobilisée lors d'une rencontre d'envergure consacrée à la souveraineté de la Confédération des États du Sahel (AES), sous l'impulsion de personnalités de premier plan.

Placée sous la co-présidence du Ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne M. Abdoul Kassim Fomba , et du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Abdoulaye Diop , aux côtés de plusieurs membres du Gouvernement, cette tribune a permis d'accueillir M. BAZIE Bassolma, Président de la

Commission nationale de la Confédération des Etats du Sahel/Burkina Faso

Modérateur de ces échanges d'envergure, le Ministre Fomba a campé le décor avant d'inviter M. Bazié à développer un thème ô combien stratégique : « La bataille pour la conquête de la souveraineté dans le contexte de la confédération des États du Sahel (AES) : regard historique et perspectives. »

Devant un parterre attentif, Bassolma Bazié a décortiqué les piliers fondamentaux de cet espace sahélien en construction. Fidèle à son franc-parler légendaire, il a rappelé l'urgence d'une posture décomplexée face aux défis de l'heure, martelant avec force : « Parfois, il faut rendre le mal par le mal pour que le mal sache que le mal fait mal. Il faut appeler le chat par le chat et non un animal qui miole. »

Répondant aux préoccupations de la jeunesse, M. Diop a souligné que la diplomatie sahélienne ne subit plus, mais choisit : « Notre boussole est dictée exclusivement par les intérêts suprêmes de nos peuples.

La voix du Mali et de l'AES porte désormais haut et fort, car elle repose sur la dignité retrouvée et la diversification assumée de nos coopérations internationales », a-t-il martelé.



- Cheick Ahmed Tidiane Diarra

La Commission Technique Mixte de Matérialisation de la frontière Côte d'Ivoire–Mali est parvenue à un accord consensuel sur le tracé définitif de la frontière entre les deux États au terme d'une rencontre tenue du 21 au 25 août 2026 à Bamako, au Mali.

Source : Abidjan.net



- Kati 24

#Dïola Cérémonie d' au-revoir pour madame le Gouverneur sortant, Madame COULIBALY Mariam COULIBALY, par monsieur le gouverneur entrant, le Général de Division KEBA SANGARE.

#Redac #Kati24



- TÉLÉ MALI

Le Premier ministre nigérien arrive à Alger pour une visite de travail

Le Premier ministre du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, est arrivé ce mercredi 26 août 2026 à Alger, à la tête d'une importante délégation ministérielle, pour une visite de travail de deux jours. Cette visite vise à renforcer les relations de coopération et de partenariat entre le Niger et l'Algérie



- Bechir Ben Haidara

Jamie Redknapp : « Mamadou Sangaré ? C'était l'un des meilleurs débuts que j'aie vus depuis longtemps. Sangaré avait l'air tellement accompli, tellement à l'aise. Il avait beaucoup de liberté mais il en a profité pleinement. »

« Ça a toujours un côté plus plaisant visuellement avec les gauchers... les fans de Brentford L'ADORENT. Il était tout simplement magnifique. C'était un coup de génie de la part de son agent de le faire venir à Brentford. C'est l'endroit idéal pour se développer. »

« Il n'en faut pas être un scientifique du sport pour se rendre compte que c'est un footballeur d'élite qui a joué ce soir. Et il peut jouer dans un club du top quatre. Mais le moment n'est pas encore venu. Il doit gravir les échelons lentement. Ce n'est pas une question d'y arriver le plus vite possible. Il va apprendre sous la houlette de Keith Andrews et les fans vont l'adorer. »

« Et quand le moment arrivera, ils trouveront le prochain Sangaré, et ils le vendront pour une somme énorme. Je ne pense pas à beaucoup de débuts au milieu de terrain qui aient été aussi bons depuis longtemps. » (Sky Sports)



- Salmakor Asinig

La Constitution stipule de manière claire en son article 83 que : « S'il apparaît, au cours de la procédure législative, qu'une proposition ou un amendement n'est pas du domaine de la loi, le Premier ministre et les autres membres du Gouvernement peuvent opposer l'irrecevabilité. En cas de désaccord, le Conseil constitutionnel, saisi par le Président de la République, le Président de l'Assemblée nationale ou le Premier ministre, statue dans les huit jours. »

Tout le reste relève du bla-bla



- Kati 24

Les #FAMa ont stoppé et détruit deux mouvements terr@ dans les régions de Kidal(Abeibara) et Mopti (à 35 km de Sevaré).

#Redac #Kati24

- RTS INFO

Dans un communiqué, PASTEF-Les Patriotes informe avoir saisi le ministre de l'Intérieur et la CENA pour demander le déclenchement du processus électoral et appelle au respect du calendrier légal, estimant que les élections territoriales doivent se tenir au plus tard le 17 janvier 2027.



RADIO KOUNAFONI

Webradio panafricaine francophone — Washington, D.C.

LA VOIX DE LA DIASPORA FRANCOPHONE AFRICAINE

Actualités · Analyse géopolitique · Débats sur le Sahel, l'Afrique et la diaspora

Au service des communautés francophones et africaines des États-Unis, d'Europe et du monde entier.

ÉCOUTEZ-NOUS EN DIRECT — radiokounafoni.org

AUSSI SUR VOTRE IPHONE

Ouvrez l'App Store, recherchez « Radio Kounafoni » dans votre application radio préférée et ajoutez-nous à vos favoris pour nous écouter partout, à tout moment.

DISPONIBLE SUR LES PLATEFORMES MONDIALES

myTuner Radio · FM Radio Free · Radioline

mytuner-radio.com · fmradiofree.com · radioline.co

Rejoignez la communauté, partagez le lien autour de vous et faites entendre la voix de la diaspora francophone africaine.

#RadioKounafoni #DiasporaAfricaine #DiasporaFrancophone #Sahel #ActuAfrique #MédiasAfricains #WashingtonDC #Webradio #AfriqueUSA

radiokounafoni.org · kounafoni26@gmail.com · +1 (240) 640-2302

Mme Sy Kadiatou Sow : Une pionnière au leadership politique affirmé



Figure éminente de l'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (Adéma-PASJ), Mme Sy Kadiatou Sow, dite Salama, occupe une place particulière dans l'histoire politique et administrative du Mali. Première femme nommée gouverneur dans le pays, elle a ouvert la voie à une plus grande participation des femmes aux plus hautes responsabilités publiques.

Sa nomination, en avril 1991, intervient dans une période décisive, marquée par un changement de régime et la volonté de construire un nouvel avenir démocratique. Le choix d'une femme pour exercer cette fonction traditionnellement réservée aux hommes constituait alors un signal fort adressé aux traditions conservatrices et aux résistances à l'émancipation féminine.

Sur le terrain, Mme Sy Kadiatou Sow s'est distinguée par son efficacité, son sens de l'écoute et sa capacité à gérer des dossiers particulièrement sensibles. Son action a notamment contribué à la résolution de plusieurs tensions sociales liées à la gestion foncière, aux opérations de déguerpissement conduites par les nouvelles municipalités et au recasement des populations concernées. Dans un contexte politique et institutionnel fragile, elle a su conjuguer autorité, dialogue et recherche de solutions durables.

En 1994, à la faveur d'un remaniement ministériel, elle est nommée ministre des Affaires étrangères, des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine. Son passage à la tête de la diplomatie malienne sera toutefois de courte durée. Selon certaines informations rapportées à l'époque, la désignation d'une femme aurait suscité des réticences dans certains pays arabes.

Loin de se laisser décourager, Mme Sy Kadiatou Sow poursuit son engagement au service de l'État. Elle devient ensuite ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, retrouvant ainsi un secteur dans lequel son expérience administrative et sa maîtrise des enjeux fonciers constituent des atouts majeurs.

Par son parcours, Salama incarne un leadership féminin fondé sur la compétence, le courage et la persévérance. Son héritage demeure une source d'inspiration pour les nouvelles générations de femmes maliennes engagées dans la vie publique.

Yacouba Ongoiba

Intelligence artificielle : L'UNU, SOAS et l'ICEED créent un hub consacré au développement durable



L'Université des Nations Unies (UNU), la SOAS University of London et le Conseil international sur l'économie de l'environnement et

le développement (ICEED) ont signé un accord visant à créer un hub consacré à l'intelligence artificielle, au climat, à la gouvernance et à la culture.

Installée au sein de la SOAS University of London, cette nouvelle plateforme ambitionne de devenir un espace de recherche, de formation et de coopération sur les usages responsables de l'intelligence artificielle. Elle adoptera une approche interdisciplinaire afin d'étudier la manière dont cette technologie peut contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

Le hub concentrera notamment ses travaux sur les relations entre l'IA et les grands défis contemporains. Il s'intéressera à son potentiel dans la lutte contre les changements climatiques, l'amélioration de la gouvernance, la préservation des patrimoines culturels et la conception de politiques publiques plus efficaces. Une attention particulière devrait également être accordée aux enjeux éthiques, aux risques d'exclusion ainsi qu'à la nécessité de rendre les bénéfices de l'innovation accessibles au plus grand nombre.

Cette initiative repose sur la complémentarité des trois institutions partenaires. La SOAS apportera son expertise universitaire et sa capacité à produire des connaissances sur les réalités internationales. L'ICEED mettra à contribution son expérience en matière de partenariats entre les secteurs public et privé. L'Université des Nations Unies mobilisera, quant à elle, son savoir-faire scientifique et son ancrage au sein du système multilatéral.

Selon le recteur de l'UNU, Tshilidzi Marwala, le nouveau hub réunira ces différentes compétences afin de « produire des solutions innovantes et des opportunités éducatives » destinées à soutenir l'utilisation de l'intelligence artificielle au service du bien commun.

À travers cette alliance, les partenaires entendent favoriser une innovation technologique responsable, attentive aux dimensions sociales et culturelles du développement. Le lancement du hub traduit ainsi la volonté de placer l'intelligence artificielle au cœur d'une coopération internationale tournée vers un avenir durable, inclusif et respectueux de la diversité des sociétés.

Arouna Sidibé

Soudan du Sud : Deux Casques bleus tués dans une embuscade à Jonglei



La Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS/UNMISS) est en deuil après l'attaque meurtrière menée contre l'une de ses patrouilles dans l'État de Jonglei. L'embuscade a coûté la vie à deux gardes de la paix et fait sept blessés, selon les informations communiquées par la mission onusienne.

À la suite de cette attaque, la cheffe de la MINUSS, Anita Kiki Gbeho, a rendu hommage aux Casques bleus tombés dans l'exercice de leur mission. Elle a également exprimé sa reconnaissance aux différentes équipes mobilisées pour secourir les blessés et leur permettre de bénéficier rapidement des soins d'urgence nécessaires.

Le commandant de la Force de la MINUSS, le major-général Junhui Wu, s'est rendu à Bor, capitale de l'État de Jonglei, afin de rencontrer les membres de la patrouille visée. Cette visite avait pour objectif de témoigner de la solidarité de la hiérarchie de la mission envers les militaires touchés par cette épreuve, mais aussi d'évaluer les circonstances de l'incident.

Un moment de silence a été observé en mémoire des deux gardes de la paix tués et en soutien aux sept blessés. La MINUSS a salué leur courage et leur engagement au service de la paix dans un pays encore confronté à une forte instabilité sécuritaire et à des violences récurrentes.

Cette attaque souligne une nouvelle fois les risques auxquels sont exposés les Casques bleus chargés de protéger les populations civiles, de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et de soutenir le processus de paix au Soudan du Sud.

Les circonstances précises de l'embuscade ainsi que l'identité de ses auteurs n'ont pas été détaillées. Cet acte meurtrier intervient toutefois dans un contexte marqué par la persistance de tensions et d'affrontements locaux dans plusieurs régions du pays. Il rappelle l'urgence de garantir la sécurité du personnel des Nations unies et de traduire les responsables de telles attaques devant la justice.

Arouna Sidibé

AES : Le Parlement confédéral franchit une nouvelle étape dans sa mise en place



Le processus d'institutionnalisation de la Confédération des États du Sahel (AES) enregistre une nouvelle avancée avec l'installation des députés et l'adoption du règlement intérieur de son Parlement confédéral. Ces progrès ont été présentés, mardi 25 août 2026, au Président nigérien, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani.

À cette occasion, le Chef de l'État nigérien a reçu une délégation composée du Dr Ousmane Bougouma, Président de l'Assemblée législative de transition du Burkina Faso, du Général Malick Diaw, Président du Conseil national de Transition du Mali, et du Dr Mamoudou Harouna Djingarey, Président du Conseil consultatif de la Refondation du Niger.

Les trois responsables parlementaires ont rendu compte au Président Tiani de l'évolution des travaux consacrés à l'opérationnalisation du Parlement confédéral. L'installation des députés constitue une étape déterminante dans la construction de cette institution appelée à représenter les peuples du Burkina Faso, du Mali et du Niger. L'adoption du règlement intérieur permet, quant à elle, de fixer les règles d'organisation et de fonctionnement de la future assemblée.

Le Général Abdourahamane Tiani a salué les avancées enregistrées et encouragé les responsables à poursuivre leurs efforts dans un esprit d'unité et de solidarité. Pour le Président nigérien, la réussite de la Confédération repose sur la capacité des trois États à conjuguer leurs forces autour d'une vision commune.

« C'est dans l'union que nous bâtirons l'AES : un espace de sécurité, de développement et de bonheur pour nos populations », a-t-il déclaré.

La création du Parlement confédéral doit renforcer l'architecture institutionnelle de l'AES et offrir un cadre de concertation sur les grandes priorités communes. Au-delà des enjeux politiques, cette institution devrait accompagner les initiatives confédérales en matière de défense, de souveraineté, d'intégration économique et d'amélioration des conditions de vie des populations sahéliennes.

Arouna Sidibé

Maison de la Presse

MP

Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

COP17 à Oulan-Bator : Le Mali plaide pour une meilleure prise en compte des pays sans littoral



En marge de la 17e Conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (COP17), organisée à Oulan-Bator, en Mongolie, une table ronde consacrée aux pays en développement sans littoral s'est tenue à l'occasion de la Journée ministérielle de l'eau. Le Mali y était représenté par la ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, Mme Doumbia Mariam Tangara.

Cette rencontre a réuni plusieurs délégations africaines autour des défis particuliers auxquels sont confrontés les États dépourvus d'accès direct à la mer. Dans son intervention, la ministre malienne a plaidé pour que l'enclavement, souvent considéré comme un handicap structurel, soit transformé en levier de coopération, de résilience et de développement durable.

Mme Doumbia Mariam Tangara a notamment attiré l'attention sur l'ampleur de la dégradation des terres, de la désertification et de la sécheresse dans les pays en développement sans littoral. Ces phénomènes environnementaux y prennent, selon elle, une dimension particulièrement préoccupante en raison de la faiblesse des infrastructures, des vulnérabilités économiques et de la forte dépendance à l'égard des pays de transit.

L'éloignement des ports et l'accès limité aux marchés internationaux augmentent les coûts du transport, réduisent la compétitivité des éco-



nomies nationales et compliquent l'acheminement des équipements nécessaires aux politiques d'adaptation climatique. Cette situation restreint également les capacités de réponse des États face aux sécheresses, aux inondations, à l'insécurité alimentaire et à la raréfaction des ressources en eau.

Pour illustrer cette vulnérabilité, la ministre a rappelé la situation vécue par le Mali en 2022. Alors que le pays était déjà confronté au terrorisme ainsi qu'à d'importantes difficultés économiques et sociales, la fermeture des frontières et les restrictions commerciales et financières imposées à Bamako avaient profondément affecté les populations et l'activité économique.

Cette période, a-t-elle souligné, a démontré à quel point l'enclavement pouvait amplifier les conséquences de décisions prises à l'extérieur des frontières nationales. Dépendant largement des corridors de transit pour ses importations et ses exportations, un pays comme le Mali dispose de marges de manœuvre limitées lorsque ces voies d'approvisionnement sont perturbées ou interrompues.

La représentante malienne a donc appelé la communauté internationale à aller au-delà de la simple reconnaissance des contraintes géographiques. La situation particulière des pays sans littoral doit, selon elle, être effectivement intégrée aux mécanismes de coopération, de solidarité et de financement internationaux.

Le plaidoyer du Mali a reçu un accueil favorable auprès de plusieurs responsables africains participant à la table ronde. À Oulan-Bator, Bamako défend ainsi une approche fondée sur l'équité climatique, l'accès adapté aux financements et le renforcement des infrastructures régionales. L'objectif est de permettre aux États enclavés de mieux protéger leurs terres, leurs ressources hydriques et leurs populations, tout en faisant de leur position géographique une occasion d'accélérer l'intégration et la coopération régionales.

Fatou Sissoko

Douanes maliennes : Cheickna Amala Diallo galvanise ses hommes après une mobilisation record



La Direction générale des Douanes maliennes a dressé le bilan de ses activités au titre du premier semestre 2026, marqué par une mobilisation record de 533,7433 milliards de francs CFA. Cette performance a été saluée au cours d'une grande rencontre présidée par le Directeur général des Douanes, l'Inspecteur général Cheickna Amala Diallo, en présence des principaux responsables de l'administration douanière.

Organisée dans la salle polyvalente de la Direction générale des Douanes, la rencontre a réuni les cadres dirigeants en poste à Bamako ainsi que ceux venus des différentes régions du pays. Des hauts responsables et agents éloignés ont également participé aux échanges par visioconférence, donnant ainsi à la réunion une dimension nationale.

La cérémonie a débuté par l'exécution de l'hymne national. Elle a été suivie d'une minute de silence en hommage à tous ceux qui sont tombés sur le champ de l'honneur pour la défense du Mali. Ce moment de recueillement a rappelé le contexte particulier dans lequel les services publics, notamment les Douanes, accomplissent leurs missions.

À l'ouverture des travaux, l'Inspecteur général Cheickna Amala Diallo s'est directement adressé à l'ensemble de la chaîne douanière. Il a félicité les agents pour les résultats obtenus au cours des six premiers mois de l'année, tout en les invitant à maintenir la dynamique afin d'atteindre les objectifs assignés à l'administration.

Avec 533,7433 milliards de francs CFA mobilisés au premier semestre 2026, les Douanes maliennes confirment leur rôle stratégique dans le financement de l'écono-



mie nationale. Cette performance témoigne des efforts déployés dans la sécurisation des recettes, le contrôle des flux commerciaux, la lutte contre la fraude et l'amélioration du fonctionnement des différents services.

La rencontre a également permis au Directeur général de revenir sur les récentes mesures prises au sein de l'administration. Selon lui, les changements opérés ne constituent pas des sanctions, mais une « simple redistribution des responsabilités ». Celle-ci vise à mieux organiser les services, à valoriser les compétences disponibles et à mettre toutes les énergies en commun autour d'objectifs clairement définis.

Ce message se veut à la fois rassurant et mobilisateur. Dans une administration aussi sensible que les Douanes, la cohésion, la discipline et la complémentarité entre les services demeurent essentielles pour préserver les acquis et renforcer les performances.

L'Inspecteur général Cheickna Amala Diallo a ainsi exhorté les « soldats de l'économie » à redoubler d'efforts, à faire preuve de professionnalisme et à placer l'intérêt national au-dessus de toute autre considération. L'enjeu est désormais de consolider les résultats du premier semestre et d'accélérer la mobilisation des ressources durant le reste de l'année.

Au-delà du bilan chiffré, cette rencontre apparaît comme un appel à l'unité et à la responsabilité. Face aux besoins croissants de financement de l'État, les Douanes maliennes restent l'un des principaux piliers de la souveraineté économique et budgétaire du Mali.

Karamoko B Keita

Rapprochement Mali–Algérie : Yeah Samaké salue une étape décisive vers la normalisation



Le rapprochement diplomatique engagé entre le Mali et l'Algérie continue de susciter des réactions favorables au sein de la classe politique malienne. Dans un communiqué, Yeah Samaké a salué la visite officielle effectuée à Alger par le Premier ministre, Chef du Gouvernement, le Général de Division Abdoulaye Maïga, à la tête d'une importante délégation malienne.

Effectué à l'invitation des autorités algériennes, ce déplacement est considéré comme une avancée majeure dans le processus de normalisation des relations entre deux pays voisins unis par l'histoire, la géographie et de nombreux intérêts communs. À son arrivée dans la capitale algérienne, le Premier ministre malien a été reçu par son homologue avant d'être accueilli en audience par le Président de la République algérienne démocratique et populaire, Abdelmadjid Tebboune.

Au cours de cette rencontre, le Général de Division Abdoulaye Maïga a transmis au Chef de l'État algérien un message du Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta. Selon le communiqué de Yeah Samaké, ce message exprimait notamment les remerciements du dirigeant malien pour l'invitation qui lui a été adressée afin d'effectuer une visite officielle en Algérie.

Le Président Assimi Goïta aurait donné son accord de principe à cette invitation. Cette perspective pourrait ouvrir une nouvelle séquence diplomatique entre Bamako et Alger, après une période marquée par des tensions et une dégradation sensible des relations bilatérales. Une rencontre entre les deux Chefs d'État constituerait ainsi une étape supplémentaire dans la consolidation du dialogue



politique amorcé par la visite du Premier ministre.

Pour Yeah Samaké, cette reprise des échanges institutionnels doit reposer sur des principes clairement établis : le bon voisinage, le respect mutuel de la souveraineté nationale et la non-ingérence dans les affaires intérieures. Ces fondements sont indispensables pour restaurer durablement la confiance et construire une coopération équilibrée entre les deux États.

Le responsable politique malien se réjouit ainsi du retour du dialogue entre Bamako et Alger. Il formule le vœu que cette dynamique se traduise rapidement par la visite officielle du Président de la Transition en Algérie. Un tel déplacement permettrait aux deux parties d'approfondir les discussions sur les dossiers politiques, économiques, sécuritaires et humanitaires d'intérêt commun.

Le Mali et l'Algérie partagent une longue frontière ainsi que des défis liés à la sécurité, à la lutte contre le terrorisme, aux mouvements migratoires et au développement des zones frontalières. Leur coopération demeure donc essentielle pour la stabilité de l'ensemble de l'espace sahélien.

À travers son communiqué, Yeah Samaké invite implicitement les deux capitales à préserver cette dynamique d'apaisement. Au-delà du rétablissement des relations diplomatiques, l'enjeu est désormais de bâtir un partenariat durable, respectueux et mutuellement bénéfique, capable de contribuer à la paix, à la stabilité et au développement des peuples malien et algérien.

Karamoko B Keita

Mali–Algérie : Abdoulaye Maïga annonce une prochaine visite officielle d'Assimi Goïta à Alger



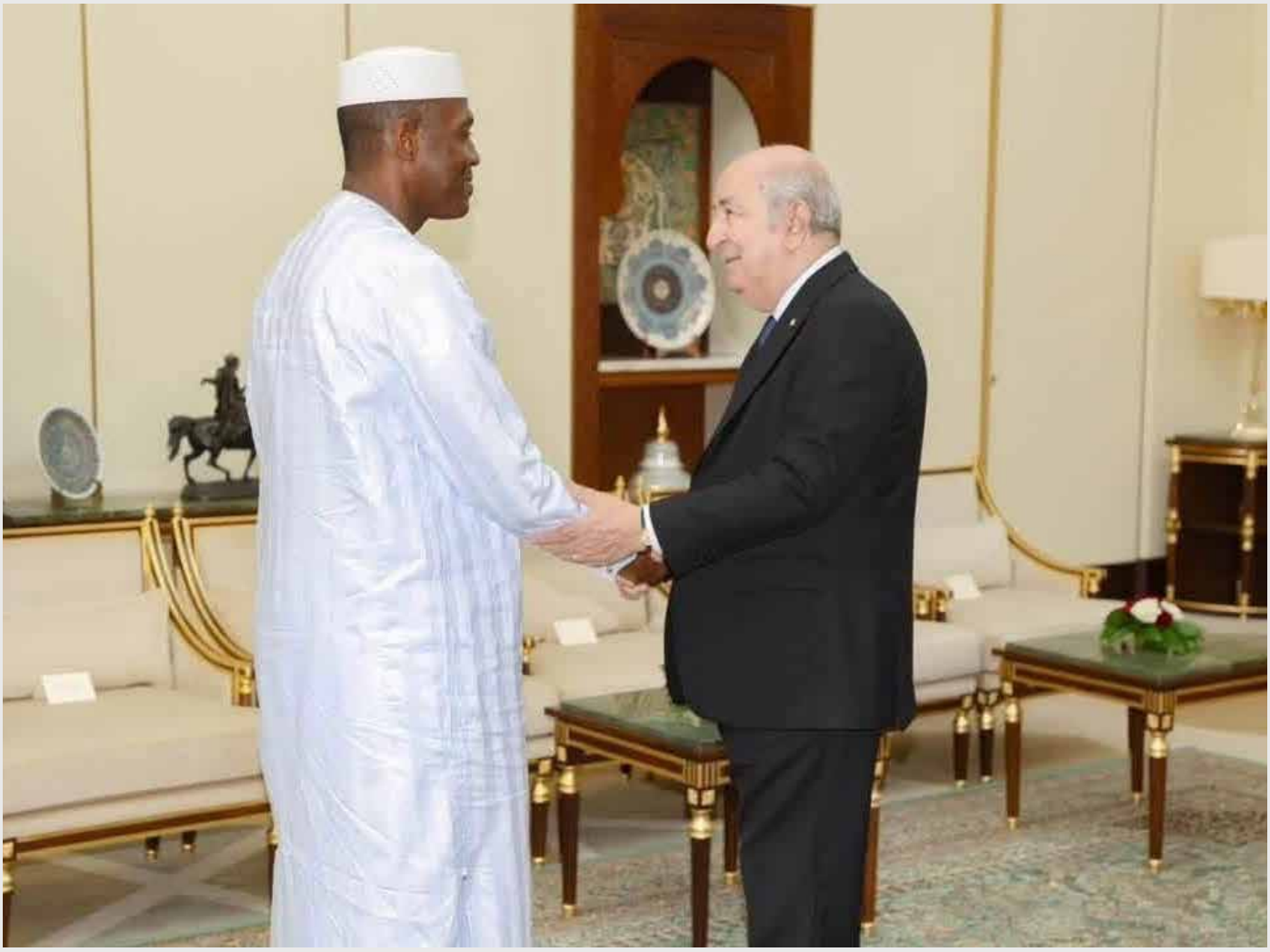
Porteur d'un message du Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, le Premier ministre Abdoulaye Maïga a été reçu, lundi 24 août 2026, par le Président algérien Abdelmadjid Tebboune. À l'issue de l'audience, le Chef du Gouvernement malien a insisté sur la fraternité entre les deux pays, leur proximité géographique et la communauté de destin qui les unit.

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a été reçu en audience, le lundi 24 août 2026 à Alger, par le Président de la République algérienne démocratique et populaire, Abdelmadjid Tebboune. Cette rencontre de haut niveau s'inscrit dans une dynamique de rapprochement et de relance du dialogue entre le Mali et l'Algérie.

À l'issue de l'entretien, Abdoulaye Maïga a exprimé la reconnaissance de la délégation malienne pour l'accueil et l'attention accordés par le Chef de l'État algérien. « Nous tenons vraiment à le remercier pour cet honneur qu'il nous a accordé », a-t-il déclaré.

Le Premier ministre a précisé qu'il était porteur d'un message du Général d'Armée Assimi Goïta à son homologue algérien. À travers cette correspondance, le Président de la Transition a remercié Abdelmadjid Tebboune pour l'invitation qui lui a été adressée à effectuer une visite officielle à Alger.

Selon le Général de Division Abdoulaye Maïga, le Chef de l'État malien considère cette invitation comme « une marque d'affection



et de considération » à son égard, mais également envers l'ensemble du peuple malien. Il a, par conséquent, donné son accord pour cette visite officielle. Les dates devraient être arrêtées prochainement par les canaux diplomatiques habituels.

Cette annonce constitue l'un des principaux enseignements de la mission du Premier ministre en Algérie. La future rencontre entre les Présidents Assimi Goïta et Abdelmadjid Tebboune pourrait offrir une nouvelle impulsion aux relations bilatérales et favoriser une concertation directe sur les sujets d'intérêt commun.

Abdoulaye Maïga a également révélé que le Président algérien avait prodigué de « sages conseils » à la délégation malienne. Sans entrer dans le détail des échanges, il a mis en avant la profondeur des liens entre les deux pays et la nécessité de préserver une relation fondée sur le dialogue, le respect mutuel et la fraternité.

« Le Mali et l'Algérie partagent, non seulement la géographie, mais aussi une destinée commune », a souligné le Chef du Gouvernement. Cette déclaration traduit la volonté de Bamako de regarder vers l'avenir et de consolider les rapports avec ce voisin stratégique.

Liés par une longue frontière, des relations humaines anciennes et d'importants enjeux sécuritaires et économiques, le Mali et l'Algérie sont appelés à renforcer leur coopération. Dans ce contexte, la mission d'Abdoulaye Maïga apparaît comme une étape significative vers la normalisation des relations, tandis que la visite annoncée d'Assimi Goïta à Alger pourrait en constituer le prochain moment fort.

Yacouba Ongoiba

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

Promotion du patrimoine soninké : FAABANKAN JIKKE prépare un congrès international à Bamako



Le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Mamou Daffé, a reçu en audience, le lundi 24 août 2026 à Bamako, une délégation de l'Union des Jeunes Soninké du Mali, dénommée FAABANKAN JIKKE.

Conduite par son premier vice-président, Balla Diakité, la délégation était venue présenter officiellement l'organisation, ses objectifs et ses principales activités au chef du département chargé de la Culture. Les échanges ont également porté sur les préparatifs du Congrès international de la jeunesse soninké, prévu le 18 décembre 2026 au Centre international de conférences de Bamako (CICB).

Cette rencontre internationale ambitionne de réunir les jeunes Soninké des différentes régions du Mali ainsi que ceux établis dans la diaspora. Elle devrait constituer un espace d'échanges, de réflexion et de mobilisation autour des enjeux liés à la préservation de l'identité, des traditions et du patrimoine culturel soninké.

À travers cette initiative, FAABANKAN JIKKE entend notamment favoriser le rapprochement entre les nouvelles générations, renforcer les liens entre le Mali et sa diaspora et encourager une meilleure transmission des valeurs culturelles. Le congrès devrait aussi mettre en lumière les langues, les savoir-faire, les pratiques sociales et les expressions artistiques qui constituent la richesse de l'héritage soninké.

Le ministre Mamou Daffé a salué la démarche de l'Union et félicité ses membres pour leur volonté de fédérer la jeunesse soninké, au-delà des frontières géographiques. Il a souligné l'importance d'une telle mobilisation dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel national.

Le ministre a, par ailleurs, réaffirmé la disponibilité de son département à accompagner et à soutenir l'organisation du congrès. Cet engagement traduit la volonté des autorités culturelles de faire de la diversité des communautés maliennes un puissant facteur de cohésion sociale, d'unité nationale et de rayonnement culturel.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA

Sénégal : Le PASTEF exige le respect du calendrier des élections locales



À quelques mois des prochaines élections locales au Sénégal, le PASTEF hausse le ton et interpelle le gouvernement sur la nécessité de respecter les délais prévus par la législation électorale. Dans un communiqué, le parti majoritaire à l'Assemblée nationale estime que le scrutin doit être organisé au plus tard le dimanche 17 janvier 2027.

Pour justifier cette échéance, la formation politique rappelle que les maires et les conseillers départementaux actuellement en fonction ont été élus le 23 janvier 2022 pour un mandat de cinq ans. S'appuyant sur plusieurs dispositions du Code électoral, elle considère donc qu'un éventuel report du renouvellement des collectivités territoriales pourrait constituer une violation du calendrier légal.

Le PASTEF exprime notamment son inquiétude face à l'absence, à ce jour, du décret présidentiel convoquant le corps électoral. Le parti relève également que le montant de la caution exigée des candidats n'a toujours pas été fixé. Or, selon son communiqué, cette caution devait théoriquement être déterminée au plus tard 150 jours avant la tenue du vote, un délai qui serait désormais dépassé si le scrutin est maintenu en janvier 2027.

« Le respect du calendrier électoral est une obligation légale qui s'impose à tous », insiste le parti, qui interpelle directement le ministère de l'Intérieur ainsi que les institutions chargées de superviser les élections.

Cette sortie intervient dans un contexte politique marqué par des interrogations sur les rapports entre le président Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko, dirigeant du PASTEF et ancien Premier ministre. Les divergences prêtées aux deux responsables alimentent les spéculations sur un possible report du scrutin.

Pour le PASTEF, ces élections locales constituent un premier test majeur depuis son accession au pouvoir. Le parti entend consolider son implantation territoriale et traduire sa majorité nationale en victoires dans les communes et départements du Sénégal.

Arouna Sidibé

YALI Skills Lab : De l'idée à l'entreprise, des jeunes outillés pour réussir



La quatrième édition du « U.S. Young African Leaders Initiative Network Skills Lab » a placé l'entrepreneuriat au cœur des échanges. Organisée autour du thème « De l'idée à l'entreprise », cette rencontre a permis aux participants d'acquérir des outils pratiques pour transformer une initiative prometteuse en une activité rentable, structurée et durable.

Toute grande entreprise naît d'une idée. Toutefois, le passage de la conception à la réalisation constitue souvent une étape difficile pour les jeunes entrepreneurs. Le manque de financement, l'insuffisance des compétences managériales, la méconnaissance du marché et l'absence d'accompagnement peuvent freiner le développement des projets. Le Skills Lab entend précisément contribuer à lever ces obstacles grâce au partage d'expériences et à l'expertise de professionnels reconnus.

Au cours de cette quatrième édition, les conférenciers Emmanuel Tarfa, la promotrice d'Ify's Kitchen et Oluwajoba Oloba ont livré des conseils destinés à aider les participants à bâtir des entreprises solides. Leurs interventions ont notamment porté sur la structuration d'un projet, l'identification des besoins du marché, la gestion efficace des ressources et l'élaboration de stratégies permettant d'assurer la rentabilité et la pérennité d'une activité.

Au-delà des enseignements techniques, la rencontre a offert un cadre favorable au réseautage et à la création de partenariats entre entrepreneurs. Elle a ainsi encouragé le développement de liens économiques susceptibles d'ouvrir de nouvelles perspectives aux porteurs de projets.

Cette initiative participe également au rapprochement économique entre les États-Unis et le Nigeria. En renforçant les capacités des entrepreneurs nigérians et en facilitant leur mise en relation avec différents partenaires, le programme contribue à créer des opportunités pour les entreprises des deux pays.

À travers ce Skills Lab, le réseau YALI confirme sa volonté d'accompagner une nouvelle génération de dirigeants africains capables d'innover, de créer des emplois et de soutenir durablement le développement économique du continent.

Arouna Sidibé

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Tournoi U17 féminin : Les Amazones de la Commune V réussissent leur entrée



Le coup d'envoi de l'édition 2026 du tournoi national de football féminin des moins de 17 ans a été donné, mercredi 26 août, au Stade Mamadou Konaté de Bamako. Cette compétition, inscrite au programme de la saison sportive 2025-2026, se poursuivra jusqu'au 19 septembre prochain.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président de la Fédération malienne de football (FEMAFOOT), Mahazou dit Baba Cisset, de la présidente de la Commission de football féminin, Diaty N'Diaye, ainsi que de plusieurs membres de ladite commission. Leur présence traduit l'importance accordée à la promotion du football féminin et à la formation des jeunes joueuses au Mali.

Sur le terrain, l'AS Mandé et l'équipe de la Commune III ont ouvert les hostilités. Malgré les nombreuses tentatives enregistrées de part et d'autre, aucune des deux formations n'est parvenue à trouver le chemin des filets. Elles se sont finalement séparées sur un score nul et vierge de zéro but partout.

La deuxième rencontre de la journée a opposé l'ATS de Koro aux Amazones de la Commune V de Bamako. Plus efficaces devant les buts, les représentantes de la Commune V se sont imposées sur la plus petite des marges, un but à zéro. L'unique réalisation de la partie a été inscrite par Awa Traoré, offrant ainsi à son équipe ses premiers points dans la compétition.

Le tournoi U17 féminin vise notamment à offrir du temps de jeu aux jeunes footballeuses, à favoriser l'éclosion de nouveaux talents et à renforcer le vivier des différentes sélections nationales féminines.

Les prochaines rencontres se disputeront aux Stades Mamadou Konaté et Ouezzin Coulibaly de Bamako. Jusqu'au 19 septembre, les différentes équipes engagées tenteront de décrocher le trophée tout en mettant en valeur le potentiel grandissant du football féminin malien.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

















Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com